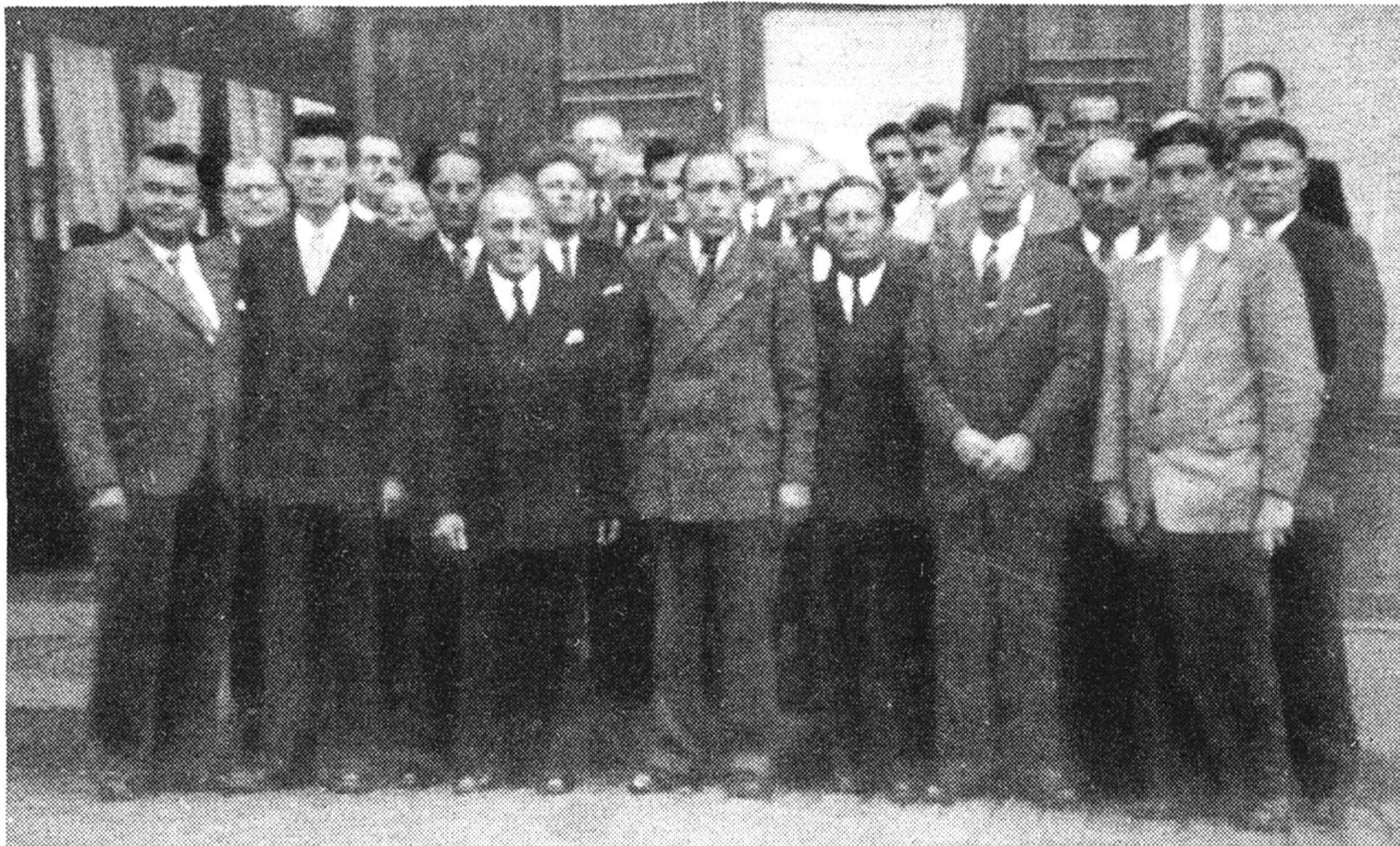


LES ANCIENS DES SOUS-MARINS



M. Fouquet, président de l'Amicale des Anciens Sous-mariniers, entouré de ses principaux collaborateurs.

Le 16 septembre avait lieu la première réunion de cette Association Amicale qui, pour ses débuts, réunissait déjà un nombre important de membres.

A dix heures vingt, le président, M. J.-B. Fouquet, ouvrait la séance en rappelant tout d'abord que l'Amicale, fondée naguère, par lui, à Marseille, avait été dissoute pendant l'occupation.

Après une minute de silence en hommage aux sous-mariniers morts au champ d'honneur ou décédés à la suite de blessures ou de maladies contractées en service, il fut donné lecture des statuts par M. Fouquet. Puis ce fut le vote pour l'élection du bureau et l'on aborda quelques problèmes urgents : paiement des cotisations, établissement des diplômes et insignes.

Le premier drapeau des Anciens des Sous-Marins va être créé, il sera, suivant la volonté de tous, remis solennellement au président général, le 11 novembre 1951, dans la cour des Invalides, en présence des membres de l'Amicale et devant les troupes.

Les membres présents émettent le vœu que la remise du drapeau soit effectuée par le Capitaine de Vaisseau, président fédéral de la F.A.M.M.A.C., de Fourcauld, dont le fils, second à bord du sous-marin « Prométhée », est mort avec son équipage, le 7 juillet 1932, en face de Cherbourg.

Après la remise du drapeau, il a été envisagé de déposer une gerbe au Soldat Inconnu.

Des motions de remerciements furent ensuite votées à MM. le Vice-Amiral Lacaze, ancien ministre de la Marine, membre de l'Institut, président des Naufragés, *président du Comité de Patronage des Anciens des sous-marins*; au Vice-Amiral Rebol Hector Berlioz, vice-président d'honneur de l'Amicale, au Capitaine de Vaisseau de Fourcauld, membre du Comité, par sa qualité de président de la F.A. M.M.A.C. ainsi qu'au Capitaine de Vaisseau l'Herminier, commandant du « Casabianca », membre du comité.

La radio et la presse françaises, qui ont fait connaître la jeune Amicale, méritent aussi la gratitude des amicalistes; en particulier le journal « Cols Bleus » qui sert de lien entre toutes les associations d'anciens marins et dont le directeur, M. Paul-Jean Lucas, n'a pas ménagé sa peine.

Des applaudissements chaleureux ont salué le nom du camarade Malinvaud qui fait don à l'Association des diplômes, cartes et papier à lettres. Puis, après que plusieurs membres eurent relaté quelques anecdotes « sous-marinières », la séance, qui s'était tenue dans une ambiance fraternelle, fut levée.

Les Anciens des Sous-Marins ont pris un bon départ.

Dans les Amicales

LES ANCIENS DES SOUS-MARINS

Le 28 octobre aura lieu la présentation de notre drapeau, en présence du Vice-Amiral Lacaze, ancien Ministre de la Marine ; du Capitaine de Vaisseau de Fourcauld, président fédéral de la F.A.M.M.A.C.; du Capitaine de Vaisseau l'Herminier, commandant du « Casabianca »; de notre président d'honneur, le Vice-Amiral Reboul-Hector Berlioz.

La cérémonie se déroulera à 10 h. 30 au Palais de Chaillot, Musée de la Marine (entrée par le jardin, porte de la Conservation, métro « Trocadéro »).

Le bureau de l'Amicale fait appel à tous les anciens sous-marinières pour être présents avec leurs familles. L'Amicale serait heureuse que tous ses

membres fussent en tenue avec décorations et que se joignissent à eux le plus grand nombre possible de leurs camarades de l'active.

En raison des délais demandés par l'Administration des P.T.T. pour l'établissement d'un compte chèques postaux au nom de l'Amicale, nous prions instamment nos membres d'adresser *tous versements, cotisations, participations, etc., par mandats-cartes au nom de M. le Trésorier général*, sans autre indication, *Cols bleus*, 10, rue Vivienne, Paris (2^e). Le trésorier fera connaître, aussitôt que possible, le numéro du compte chèque postal de l'Amicale. Adresser *toute correspondance à notre secrétaire général*, à la même adresse.